

Règlement de l'association de ski nautique valencien

Les papiers obligatoires :

- ☞ Cotisation annuelle (65€).
- ☞

- ☞ Permis fluvial
- ☞ Assurance

} (fournir 1 photocopie)

Stationnement aux abords du plan d'eau :

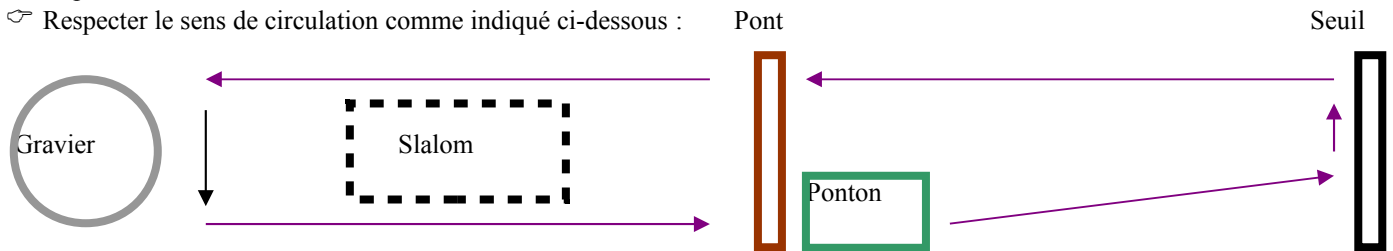
- ☞ Stationnement interdit dans la zone de mise à l'eau des bateaux.
- ☞ Stationnement des véhicules sous le pont ou sous les peupliers.

Les baigneurs :

- ☞ Baignade interdite lors de la circulation des bateaux à moteurs.
- ☞ Tenir les lieux propres.

Pratique du ski :

- ☞ Départ des skieurs en direction des tours EDF.
- ☞ Respecter le sens de circulation comme indiqué ci-dessous :



- ☞ Jet ski autorisé avec skieur.
- ☞ Interdiction de passer dans le slalom à l'exception des slalomeurs.
- ☞ Attendre que le slalomeur termine ses allers et retours avant de prendre un départ.
- ☞ **Toutes personnes ne respectant pas ces règles sera averti une fois, toute récidive entraînera sa radiation**

Règlement de l'association de ski nautique valencien

Les papiers obligatoires :

- ☞ Cotisation annuelle (65€).
- ☞

- ☞ Permis fluvial
- ☞ Assurance

} (fournir 1 photocopie)

Stationnement aux abords du plan d'eau :

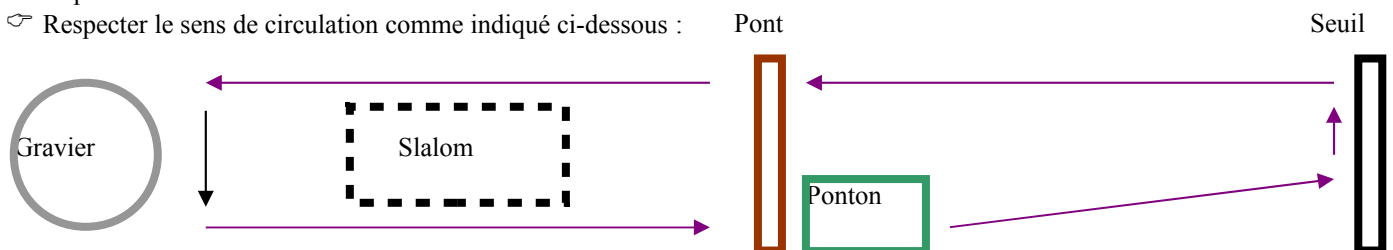
- ☞ Stationnement interdit dans la zone de mise à l'eau des bateaux.
- ☞ Stationnement des véhicules sous le pont ou sous les peupliers.

Les baigneurs :

- ☞ Baignade interdite lors de la circulation des bateaux à moteurs.
- ☞ Tenir les lieux propres.

Pratique du ski :

- ☞ Départ des skieurs en direction des tours EDF.
- ☞ Respecter le sens de circulation comme indiqué ci-dessous :



- ☞ Jet ski autorisé avec skieur.
- ☞ Interdiction de passer dans le slalom à l'exception des slalomeurs.
- ☞ Attendre que le slalomeur termine ses allers et retours avant de prendre un départ.
- ☞ **Toutes personnes ne respectant pas ces règles sera averti une fois, toute récidive entraînera sa radiation**

Nom et Prénom
Date + Signature adhérent

